

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 septembre 2019 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

**Sont présents :**

Sébastien Gagnon, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller siège n° 2, Pascal Gagnon, conseiller et maire suppléant, siège n° 3, François Bilodeau, conseiller, siège no 4, Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

**Autres présences**

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal

**Citoyens : 4**

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, M<sup>me</sup> Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**3. Tirage loto-église**

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 025, Madame Marie-France Gagnon de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 105, Messieurs Martin Benoît et Jean-Marie Faucher de Sainte-Brigitte-des-Saults et Saint-Zéphirin-de-Courval.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 028, Madadme Jocelyne Joyal et Monsieur Pierre Joyal de Drummondville.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

194.09.2019 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Pascal Gagnon

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Ordre du jour**

Séance ordinaire

Le lundi 9 septembre 2019, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019
7. **Demandes**
  - a) Caroline St-Martin : prêt du centre communautaire pour cours de Zumba
  - b) Fondation Jean-Pierre Despins : souper-bénéfice annuel
  - c) L'Association pulmonaire du Québec : campagne provinciale contre le radon et l'arrachage d'herbe à poux
  - d) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix : déneigement de stationnement
  - e) CSDC : déclaration d'appui à la démocratie scolaire
8. **Comptabilité**
  - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
  - b) Pavage Domaine des Saults : décompte no 2
9. **Dossiers municipaux**
  - a) Calendrier des séances ordinaires 2020
10. **Voirie**
  - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
  - b) Engagement temporaire pour asphaltage : Monsieur Réjean Joyal
  - c) Achat camion de déneigement
  - d) Adoption du règlement no 443/2019 concernant les limites de vitesse sur une section du rang Saint-Joachim à Sainte-Brigitte-des-Saults
  - e) Programme d'aide à la voirie locale : volet entretien des routes locales
  - f) Programme d'aide à la voirie locale : volet projets particulier d'amélioration (subvention du député)

**Période de questions à 20 h 30**

11. **Hygiène du milieu**
  - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
12. **Urbanisme**
  - a) Permis de construction août 2019
13. **Loisirs et culture**
  - a) Bibliothèque : rencontre d'automne 2019
  - b) Bibliothèque : vandalisme
14. **MRC**
  - a) Compte-rendu MRC
  - b) Remboursement : projet de la fibre optique
  - c) Formation 16 octobre 2019
15. **Questions diverses**
  - a) Grenville-sur-la-Rouge : demande de soutien aux droits des municipalités à légiférer sur leur territoire
  - b)
  - c)
16. **Levée de la réunion**

**5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 12 août 2019;

195.09.2019 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 12 août 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le mardi 3 septembre 2019;

196.09.2019 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Jocelyne Guilbault

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 3 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7. Demandes**

**a) Caroline St-Martin : prêt du centre communautaire pour cours de Zumba**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme St-Martin désire continuer à donner des cours de Zumba les lundis soir à partir du 23 septembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme St-Martin désire promouvoir l'activité physique au sein de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt des Brigittois, Brigittoises pour le cours de Zumba;

**CONSIDÉRANT QUE** les cours de Zumba seront donnés les lundis;

197.09.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal d'autoriser le prêt du centre communautaire à Mme Caroline St-Martin pour les cours de Zumba pour la saison 2019-2020, soit de septembre à juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Fondation médicale Jean-Pierre Despins : souper-bénéfice annuel**

198.09.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'acheter deux billets au coût de 100 \$ chacun pour le souper 17<sup>e</sup> souper annuel au profit de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins, M.D. le 19 octobre 2019 à l'École secondaire « La Découverte » de St-Léonard d'Aston.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) L'Association pulmonaire du Québec : sensibilisation aux campagnes environnementales en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association pulmonaire du Québec, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, sont fiers d'entamer une campagne provinciale contre le radon et une campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux;

199.09.2019 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Pascal Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de commander des outils de sensibilisation tels que des affiches numériques en format 16, version française et la signature électronique pour courriel pour la campagne provinciale villes et municipalités contre le radon ainsi l'arrachage de l'herbe à poux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix : déneigement de stationnement**

**CONSIDÉRANT QUE** la Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix demande à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de déneiger le stationnement de l'église paroissiale de sorte qu'il soit praticable en tout temps tel que par les années passées;

**CONSIDÉRANT QUE** le stationnement de l'église paroissiale de Sainte-Brigitte-des-Saults sert aussi de stationnement incitatif pour le covoiturage;

200.09.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la demande de déneigement du stationnement de l'église de Sainte-Brigitte-des-Saults pour l'hiver 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) CSDC : déclaration d'appui à la démocratie scolaire**

**CONSIDÉRANT QUE** le président du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, Monsieur Jean-François Houle, informe qu'un projet de loi sera déposé ayant comme proposition l'abolition des élections scolaires, la transformation des commissions scolaires en centre de services pour les écoles, la composition de nouveaux conseils d'administration et son mode de nomination;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Houle demande au conseil municipal de remplir le projet de déclaration d'appui à la démocratie scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la déclaration d'appui porte sur l'importance d'avoir au Québec des commissions scolaires avec, à leur tête, des élus au suffrage universel et préserver ainsi le droit des citoyennes et des citoyens d'être maîtres d'œuvre de l'éducation publique;

**CONSIDÉRANT QUE** l'abolition des élections scolaire se traduirait par une érosion de la démocratie et une perte de droit;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** convenance de proximité est essentielle pour garantir l'équité afin que notre système d'éducation réponde aux besoins de tous les élèves sur l'ensemble du territoire québécois, et contribue à la modernisation et à l'avenir au Québec

201.09.2019 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Jocelyne Guilbault

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de remplir la déclaration d'appui à la démocratie scolaire pour maintenir les commissions scolaires à l'intérieur d'un cadre de gouvernance renouvelé, où les élus scolaires sont choisis démocratiquement par l'ensemble de la population du Québec

Un vote est demandé Pour : Sébastien Gagnon  
Christian Jutras  
Pascal Gagnon  
Jocelyne Guilbault  
Nancy Fontaine  
Contre : François Bilodeau

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

## **8. Comptabilité**

### **a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

#### **Déboursés du mois et salaire**

##### **HYDRO-QUÉBEC**

Luminaire de rue juillet 2019	310,51 \$
400, rue Principale du 4 juin au 1er août 2019	285,70 \$
430, rue Principale du 4 juin au 1er août 2019	246,43 \$
800, rue des Érables du 4 juin au 1er août 2019	121,45 \$
235, rue Dumoulin du 4 juin au 1er août 2019	712,55 \$
Rue Principale du 4 juin au 1er août 2019	185,99 \$
745, rue Cloutier du 4 juin au 1er août 2019	86,28 \$
315, rue Principale du 4 juin au 1er août 2019	622,05 \$
260, rue Dumoulin du 4 juin au 1er août 2019	310,17 \$

##### **MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC**

REMISES DE L'EMPLOYEUR juillet 2019	3 595,67 \$
-------------------------------------	-------------

##### **RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA**

REMISES DE L'EMPLOYEUR juillet 2019	1 284,73 \$
-------------------------------------	-------------

##### **SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

Publipostage détour Saint-Joseph	71,88 \$
<b>TOTAL DU CHÈQUE</b>	<b>71,88 \$</b>
Publipostage Jaseur septembre 2019	66,90 \$
<b>TOTAL DU CHÈQUE</b>	<b>66,90 \$</b>
Livret timbres + feuille 0.05\$	199,35 \$
Honoraires d'exploitation juillet 2019	(89,48 \$)
<b>TOTAL DU CHÈQUE</b>	<b>109,87 \$</b>
Rouleau timbre 1,05 \$	286,71 \$

**TOTAL DU CHÈQUE** 286,71 \$

**TELUS**

Cellulaire du 25 juillet au 24 août 342,21 \$

**VISA DESJARDINS**

BMR ; quincaillerie pour MDJ 202,91 \$

Ultramar St-Cyrille ; essence 88,35 litres 113,88 \$

Lumen ; fusibles égout et lampe fluor bureau 308,64 \$

Canadian Tire ; quincaillerie centre comm et gar 52,38 \$

Korvette ; produits nettoyants pour le garage 26,24 \$

Pétro-t Bon-Conseil ; essence 87,64 litres 111,13 \$

BMR ; chaîne pour égouts 35,64 \$

**TOTAL DU CHÈQUE** 850,82 \$

**GROUPE MASKATEL**

Août(336-4460) Bureau 183,69 \$

Août (336-7149) Garage et aqueduc 60,81 \$

Août (336-7145) bibliothèque 52,55 \$

Août (336-7136) Usine épuration 52,52 \$

Août (336-4917) Centre comm et MDJ 68,83 \$

**TOTAL DU CHÈQUE** 418,40 \$

**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

Remb. Intérêts et capital pour le prêt du 10 roues 23 406,08 \$

**9189-9831 QUÉBEC INC.**

Services pour semaines du 17 juin au 28 juill 2019 7 652,74 \$

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS**

Frais paiement direct juillet 2019 35,01 \$

**Total des chèques émis** 41 002,15 \$

202.09.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 41 002,15 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 18 316,13 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 47 200,01\$
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Pavage Domaine des Saults : décompte no 2**

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme WPS;

203.09.2019 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyé par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser le décompte progressif no 2 au montant de 4 189,00 incluant les taxes à Pavage Drummond pour les travaux de pavage du Domaine des Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 9. Dossiers municipaux

### a) **Calendrier des séances ordinaires 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

204.09.2019 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Pascal Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront les lundis suivants et débuteront à 20h00 à la salle du conseil municipal, soit au 319, rue Principale;

• 13 janvier	• 10 février	• 16 mars (3 <sup>e</sup> lundi)
• 14 avril (2 <sup>e</sup> mardi)	• 11 mai	• 8 juin
• 13 juillet	• 10 août	• 14 septembre
• 13 octobre (2 <sup>e</sup> mardi)	• 9 novembre	• 14 décembre

- qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 10. Voirie

### a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

- Asphalte;
- Bibliothèque, toit arrière;
- Usine;
- Fauchage des fossés;
- Lumières de rue;
- Installation de l'indicateur de vitesse.

### b) **Engagement temporaire pour asphaltage : Monsieur Réjean Joyal**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a besoin de plusieurs employés temporaires de voirie pour les travaux estivaux;

205.09.2019 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults, d'engager monsieur Réjean Joyal au taux horaire de 18\$/h pour effectuer les diverses tâches sous la supervision de Monsieur Géronimo Castillo-Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Achat camion de déneigement**

206.09.2019 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mandater la directrice générale à la préparation du devis et de l'appel d'offres sur SEAO pour l'achat d'un 10 roues
- d'autoriser la directrice générale à faire valider les documents et les procédures par les aviseurs légaux de la municipalité, soit la firme Therrien Couture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Adoption du règlement no 443/2019 concernant les limites de vitesse sur une section du rang Saint-Joachim à Sainte-Brigitte-des-Saults**

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS

---

**RÈGLEMENT NUMÉRO 443/2019  
CONCERNANT LES LIMITES DE  
VITESSE SUR UNE SECTION DU  
RANG SAINT-JOACHIM À SAINTE-  
BRIGITTE-DES-SAULTS**

---

**ATTENDU QUE** le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q.,c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire modifier la signalisation sur section du rang Saint-Joachim en modifiant la limite de vitesse à 50 km;

**ATTENDU QU'un** avis de motion du présent règlement a dûment été donné la séance ordinaire du 12 août 2019;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été expliqué lors de la séance ordinaire du 12 août 2019 par Mme Jocelyne Guilbault;

**EN CONSÉQUENCE,**

207.09.2019 il est proposé par Jocelyne Guilbault  
appuyée par Nancy Fontaine

et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le règlement numéro 443/2019 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

**Article 1 Préambule**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 2 Limite de vitesse**

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- Excédant 50 km/h sur le rang Saint-Joachim à partir du pont Galipeau jusqu'au 640 rang Saint-Joachim.

### **Article 3 Signalisation**

La municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults installe la signalisation appropriée.

### **Article 4 Infraction**

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

### **Article 5 Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la Gazette officielle du Québec;

---

Jean-Guy Hébert,  
Maire

---

Manon Lemaire,  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

Avis de motion : 12 août 2019

Adoption :

Publication :

### **e) Programme d'aide à la voirie locale : volet entretien des routes locales**

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports versera une compensation de 185 251 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

208.09.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon

Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'informer le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- d'attester la véracité des frais encourus couverts par le PAERRL au montant de 185 251,00 \$ ;
- que la firme FBL soit mandatée, à titre de vérificateur externe, pour remplir la déclaration finale des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Programme d'aide à la voirie locale : volet projets particulier d'amélioration (subvention du député)**

**ATTENDU QUE** le député de Nicolet-Bécancour, monsieur Donald Martel a recommandé une subvention de 20 000\$ pour la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets d'amélioration 2019;

209.09.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon  
Appuyée par Sébastien Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 20 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Période de questions à 20 h 30**

Aucune question n'est soumise.

**11. Hygiène du milieu**

**a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un résumé de la dernière réunion.

**12. Urbanisme**

**a) Permis de construction août 2019**

Deux (2) permis ont été délivrés pour le mois d'août 2019.

**13. Loisirs et culture**

**a) Bibliothèque : rencontre d'automne 2019**

210.09.2019 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Pascal Gagnon

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de permettre aux bénévoles de la bibliothèque Michel-David de s'inscrire à la rencontre d'automne 2019 qui se déroulera sous le thème « La bibliothèque autrement... » à l'école Chavigny de Trois-Rivières le 19 octobre prochain;
- d'acquitter les frais d'inscription au coût de 30\$/personne et les autres dépenses inhérentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Bibliothèque : vandalisme**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a eu du vandalisme à l'arrière de la bibliothèque municipale durant la fin de semaine du 23 août 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le toit de la porte de sortie de secours a été arraché;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil désirent sécuriser les lieux;

211.09.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater la directrice générale à demander des soumissions pour des caméras de surveillance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**14. MRC**

**a) Compte-rendu MRC**

Monsieur Jean-Guy Hébert, Maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

**b) Remboursement : projet de la fibre optique**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Drummond offre la possibilité aux municipalités de rembourser le projet de la fibre optique soit sur un ou 5 ans sans intérêt;

212.09.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de faire 5 versements de 2 422.46\$ pour les années 2019-2020-2021-2022 et 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Formation 16 octobre 2019**

213.09.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser :

- le maire, un membre du conseil, ainsi que la directrice générale à assister aux deux conférences juridiques gratuites données le 16 octobre prochain à 18h30 aux bureaux de la MRC Drummond;
- de défrayer les frais inhérents aux participants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 15. Questions diverses

### a) **Grenville-sur-la-Rouge : demande de soutien aux droits des municipalités à légiférer sur leur territoire**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions \$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver; Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;

**CONSIDÉRANT QU'**afin d'aider à financer ses frais de défense, d'expertise et de sensibilisation, la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a lancé la campagne de sociofinancement « Solidarité GSLR » avec l'objectif de recueillir 200 000 \$ en don et le soutien du plus grand nombre possible de municipalités au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les dirigeants de Canada Carbon attaquent les décisions démocratiques qui relèvent du pouvoir exclusif du conseil municipal et de ses citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** la poursuite de 96M\$ intentée par Canada Carbon représente un fardeau financier important pour les citoyens et un enjeu sans précédent et important pour toutes les municipalités du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults comprend les enjeux de ce dossier et désire appuyer cette campagne;

214.09.2019 Sur proposition de Sébastien Gagnon  
Appuyée par Jocelyne Guilbault

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de soutenir la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans le règlement du litige l'opposant à l'entreprise d'exploration minière Canada Carbon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 16. Levée de la réunion

215.09.2019 Il est 21 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, M. Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

**Jean-Guy Hébert**  
Maire

---

**Manon Lemaire**  
Directrice générale